



Bois-Guillaume, le 30 mai 2017

**Information de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie-Seine**

La Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie-Seine a été assignée devant le Tribunal de Grande Instance de Rouen par quelques porteurs de CCI en vue d'obtenir le rachat de leurs titres. Cette action est initiée par l'Association de défense des actionnaires minoritaires (ADAM). Les arguments qu'elle développe sont sans fondement et la Caisse régionale de Normandie Seine est donc très confiante sur l'issue de cette procédure.